



Paris, le 17 MARS 1994

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que la demande d'affiliation de votre club : JUDO CLUB BARCARES

à la F.F.A.A.A. a reçu une suite favorable en date du 17 MARS 1994

Votre dossier a été classé dans nos services sous le numéro : 16 66 015 2

Nous vous prions de trouver ci-joint, toute la documentation relative au bon fonctionnement de votre club.

Souhaitant une pleine réussite,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Secrétaire.

N.B. : ~~L'enseignant de votre club ne possédant pas encore le brevet d'état d'éducateur sportif (option AÏKIDO), vous devrez demander chaque saison la reconduction de l'autorisation provisoire d'enseigner bénévolement.~~

**FFAA**

Fédération Française d'Aïkido  
Aïki-Budo et Affinitaires

11, rue Jules Vallès, 75011 PARIS  
Tél. 43.48.22.22

Association loi de 1901